

## Déclaration liminaire à la CAPD du Gard du jeudi 25 janvier 2018

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs, les membres de la CAPD

Nous souhaitons attirer votre attention sur trois sujets d'actualité :

L'École maternelle, le dédoulement des CP/CE1 et l'avenir des écoles rattachées à Diderot.

Mais avant tout, puisqu'il est encore temps, le SE-UNSA forme le **vœu pour cette année 2018**, que les personnels de l'Education Nationale que nous sommes tous ici, et particulièrement ceux des écoles et des circonscriptions, se voient proposer les moyens de mener à bien leur mission au sein de l'École avec le rythme adapté. Du point de vue du rythme, nous sommes au contraire préoccupés par la multiplication des annonces ministérielles et la difficulté croissante des personnels y-compris dans les services, d'en assumer leur mise en œuvre. La méthode qui consiste à ouvrir des chantiers sans concertation préalable est contre-productive et génère de la confusion à tous les niveaux. Ceux qui sont au bout de la chaîne, les enseignantes et les enseignants, sont les plus exposés. Les moyens quant à eux, ne sont pas à la hauteur de la barre telle que la fixe le ministère. Comment le Président de la République peut-il publiquement exprimer sa priorité pour l'École et remettre en cause d'un trait de plume la revalorisation salariale prévue par l'accord PPCR, supprimer les aides administratives, réinstaurer jour de carence ?

Il faut aux agents de la fonction publique que nous sommes, une conscience professionnelle à toute épreuve pour faire abstraction de ces atteintes. Les enseignantes et les enseignants continuent de s'investir tous les jours dans leur classe, mais en tant que délégués du personnel, nous le disons pour eux, haut et fort, ces reculs sont révoltants, en termes de droits sociaux et de pouvoir d'achat.

Supprimer les aides administratives à des directrices et des directeurs qui sont tous les jours sur le front, c'est purement irresponsable. Le ministère doit prendre la mesure de la dégradation de leurs conditions d'exercice et des difficultés de fonctionnement de l'école qui en découlent. Le Se-Unsa a interpellé le cabinet du ministre pour rouvrir ce dossier. Si l'écoute a été attentive, le ministère n'a pas répondu formellement. Dans cette attente, nous continuons d'appeler les directrices et directeurs à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants.

Entrons dans le vif de nos trois sujets : Premièrement, **la maternelle aura droit à ses assises** en mars 2018 sous la présidence du neuropsychiatre Boris Cyrulnik, spécialiste de la petite enfance.

L'objectif affiché : faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». Notre ministre veut notamment faire de la maternelle "le moyen d'acquérir un vocabulaire riche". Pour le SE-uns, il faudra cependant éviter les propositions trop simplistes.

Mais le SE-Unsa considère que pour bien assoir la maîtrise orale de la langue tant au niveau de l'expression que de la compréhension, il faut des effectifs permettant de multiples échanges avec chaque élève ; Le ministre n'a pas -bien sûr- évoqué cette question, ... pourtant cruciale !

Le ministre désire mettre en avant les "bonnes pratiques pédagogiques" et promouvoir ces dernières via la formation des enseignants et des Atsem. Le SE-Unsa espère qu'il saura s'entourer de professionnels de terrain et de mouvements pédagogiques porteurs d'expériences, de réflexions et de propositions. Il est aussi souhaitable que les programmes qui ont été bien accueillis ne soient pas une fois encore modifiés.

En revanche, il a évoqué la formation des différents professionnels, mentionnant de possibles « certifications ». Le SE-Unsa est favorable au développement d'une offre de formation continue spécifique à l'enseignement en maternelle et à une meilleure prise en compte en formation initiale mais s'interroge sur les intentions du ministre.

Tant au niveau national que gardois, le SE-Unsa participera à ces assises et sera porteur d'exigences pour une école maternelle qui dispose des moyens pour mettre en œuvre un accueil et des apprentissages de qualité, adaptés aux jeunes enfants qui la fréquentent.

Concernant le 2<sup>ème</sup> point, **le dédoublement des CP/CE1**, le SE-Unsa, ne revient pas sur la légitimité du dispositif, mais une fois encore, on a confondu efficacité et précipitation : du ministère au rectorat, nous avons demandé un temps d'évaluation du dispositif plus de maîtres que de classes afin d'en conserver les

atouts au lieu de passer purement et simplement à autre chose. Le mode de recrutement des « Postes à Exigences Particulières », qui rappelons-le est un choix de madame le recteur et non une directive nationale, est une aberration. Depuis la publication de la circulaire, le mode de recrutement sème du trouble au sein des équipes, ou pire, du clivage et nous vous avons alerté !

De multiples questions, mais des craintes aussi, tout aussi légitimes, nous sont posées quotidiennement. Elles concernent notamment les postes dont nous sommes titulaires. Nous vous demandons solennellement de réunir urgemment un groupe de travail afin d'y répondre.

Pour finir, nous voulons reparler ici des **quatre écoles élémentaires et maternelles Paul Marcellin et Gustave Courbet**... Madame le recteur avait annoncé qu'après le temps de la réflexion du premier trimestre, une réponse serait apportée de nature à maintenir les moyens REP+. Plus d'un mois après sa visite, nous sommes le 25 janvier, toujours rien. Silence radio, alors que nous commençons à parler du mouvement interdépartemental. Quelle incidence pour ces personnels ? Ces écoles sont au cœur de la ZUP nord du quartier Valdegour. Nous réclamons pour ces enseignantes et ces enseignants qui sont confrontés à la grande difficulté le maintien pur et simple du label REP+. Qu'il s'agisse des indemnités, pour les personnels exerçant dans l'école mais aussi pour ceux qui pourraient y arriver, ou qu'il s'agisse des décharges de 10 % d'enseignement pour travailler en réseau, les coordonnateurs, etc. ces enseignants ont besoin d'un engagement écrit, clair et précis. Nous vous demandons d'étayer cette demande Monsieur l'Inspecteur d'académie. Mais plus globalement, le Se-Unsa veut poser une nouvelle fois la question des écoles isolées. Il faut en finir avec cette logique de « collège de rattachement » qui prive aveuglément des enseignants de moyens dans les écoles de leur secteur : nous voulons parler ici de la situation des écoles des Escanaux, de Capouchiné et la liste n'est pas exhaustive.

Autant de sujets qui méritent votre éclairage et votre soutien. Merci de votre attention.

Les délégués du SE-UNSA.